



CBUD – Fiche 3 – Les DBM de niveau 3

Description

- Cette procédure est à disposition de l'ordonnateur pour modifier le budget.
- Les DBM sont codifiées et identifiables par leur type.
- Niveau 3 : décisions budgétaires modificatives nécessitant un vote du CA (avec modifications des services).

Ce qui change par rapport à GFC 2012

La codification des DBM évolue :

- Pour Vote de niveau 3
 - Type 31 « Virement entre services »
 - Type 32 « Prélèvement sur fonds de roulement »
 - Type 33 « Ressources non spécifiques »
 - Type 391 « Provisions pour risques, charges et dépréciations »
 - Type 392 « Eléments d'actifs cédés »
 - Type 393 « Production immobilisée »
- Il n'y a plus d'échange entre le budget principal et le budget annexe comme il en existait précédemment entre l'établissement support et le SACD.
- Il n'y a plus de saisie de la délibération du CA.
- En cas d'acceptation par les AC, la DBM pour vote est validée et datée automatiquement mais l'édition préalable de la lettre à l'agent comptable est obligatoire :
 - Une page avec un bouton « Editer » a été rajoutée dans l'assistant de saisie du résultat des AC. Tant que l'édition n'est pas faite, le bouton « Enregistrer et fermer » qui permet de la valider et de la dater automatiquement n'est pas accessible.
 - La procédure de validation telle qu'elle existe actuellement est réservée en cas de modifications demandées par les AC.
- Production de nouvelles pièces budgétaires à l'identique de celles du budget initial notamment en ce qui concerne l'équilibre.
- Le menu « Situation des réserves » qui comportait 2 lignes « Réserves » et « Fonds de roulement » devient « Fonds de roulement ». Le montant du prélèvement proposé est calculé automatiquement

Utilisation

- Cette fonctionnalité est accessible via le menu *Budget' -> 'Modifications du Budget' -> 'DBM*. Ce menu d'accès comporte deux items :
 - Saisie
 - Gestion
- La fenêtre de création d'une opération DBM est semblable à la fenêtre actuelle.

Points de vigilance

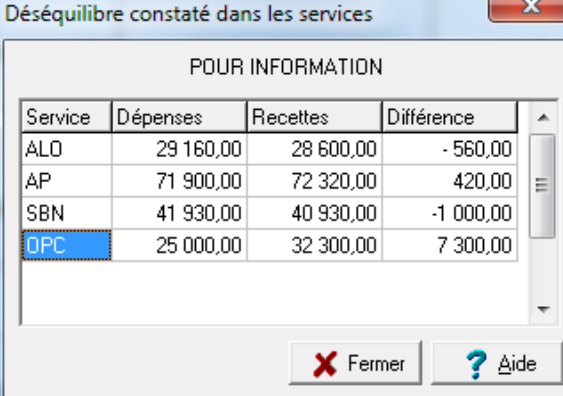
- Les DBM pour vote sont toujours numérotées au lancement de l'édition pour les AC.
- Si l'utilisateur oublie de la valider, comme dans la version actuelle, le message bloquant «Vous avez une DBM pour vote non validée » est affiché au lancement de l'édition pour le CA d'une DBM (quel que soit la DBM, pour info ou vote), ceci afin d'assurer la cohérence entre les rappels des différentes éditions.

Informations métier - Contrôles

- En fin de saisie des DBM, s'il existe des opérations de type 31, mise en place d'un contrôle pour vérifier que cette dbm n'a pas provoqué de déséquilibre entre les dépenses et les recettes. Message d'avertissement donc non bloquant.

Déséquilibre des services relatifs à une DBM31			
POUR INFORMATION			
Dbm 31 en saisie			
Services	Recettes	Dépenses	Différence
ALO	3300	3200	100
VE	1000	1100	-100

- Vérification du déséquilibre entre les dépenses et les recettes des services. Message d'avertissement donc non bloquant.



Déséquilibre constaté dans les services

POUR INFORMATION			
Service	Dépenses	Recettes	Différence
ALO	29 160,00	28 600,00	- 560,00
AP	71 900,00	72 320,00	420,00
SBN	41 930,00	40 930,00	-1 000,00
OPC	25 000,00	32 300,00	7 300,00

Fermer Aide

- A la validation des DBM pour info, et au lancement de l'édition pour le CA des DBM pour vote, le contrôle des déséquilibres des contributions entre services est maintenu :
 - montant total du compte « 7588 », tous services de recettes confondus, avec l'activité « OCINT », tous services de dépenses confondus.

Informations métier – DBM spécifiques

Type 391 « provisions pour risques, charges, et dépréciations »

Ligne(s) réceptrice(s) : Dépenses
Service : Services de fonctionnement de l'établissement
Domaine : OP-SPE « Opérations spécifiques »
Activité : OPROVxxxx
Montant

Seuls comptes proposés :

- 6815 : « Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation »
- 6816 : « Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles »
- 6817 : « Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants » (autres que valeurs mobilières de placement)
- 686 : « Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges financières »
- 687 : « Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges exceptionnelles »

Type 392 « Eléments actifs cédés » (sortie d'inventaire)

Ligne(s) réceptrice(s) : Dépenses
Service : Services de fonctionnement de l'établissement
Domaine : OP-SPE « Opérations spécifiques »
Activité : OSINVxxxx « Sortie d'inventaire »
Montant

Seul compte proposé : 675 « Valeur comptable des éléments d'actifs cédés » **Ce compte n'est utilisé que pour les sorties d'inventaires d'un bien financé sur fonds propres et amorti partiellement.**

Type 393 « Production Immobilisée »

Ligne(s) émettrice(s) : Recettes	Ligne(s) réceptrice(s) : Dépenses
Service : Services de fonctionnement de l'établissement	Service : Service d'investissement
Domaine : Vide ou OP-SPE « Opérations spécifiques »	Domaine : OP-SPE « Opérations spécifiques »
Activité : Vide ou OPIMOxxxx « Production immobilisée »	Activité : OPIMOxxxx « Production immobilisée »
Compte : 721. ou 722.	
Montant	Montant
Σ (Montant)	= Σ(Montant)

Seuls comptes proposés pour la ligne « recettes » : 721. – « Immobilisations incorporelles » et 722. – « Immobilisations corporelles »

Seuls comptes proposés pour la ligne « dépenses » : comptes 20x à 21x et 23x.